

PRESENCES AU CONSEIL MUNICIPAL**2021-065-DEL**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois mars, le conseil municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en Séance Publique au Palais, sous la présidence de Catherine JULLIEN-BRECHES, Maire de Megève.

Date de convocation19/03/2021
 Nombre de conseillers municipaux en exercice23
 Nombre de conseillers municipaux présents20

Présences

Catherine JULLIEN-BRECHES, Christophe BOUGAULT-GROSSET, Marika BUCHET, Laurent SOCQUET, Pierrette MORAND, Philippe BOUCHARD, Annick SOCQUET-CLERC, Anthony BENNA, Jean-Michel DEROBERT, Sylvain HEBEL, Katia ARVIN-BEROD, Lionel MELLA, Sophie GRADEL COLLOMB-PATTON, Jean-Pierre CHATELLARD, Christophe BEROD, Jennyfer DURR, William DUVILLARD, Marc BECHET, Christian BAPTENDIER, Louis OURS

Représentés

Jean-Luc MILLION (procuration à Marc BECHET)
 Angèle MORAND (procuration à Philippe BOUCHARD)
 Thérèse MORAND-TISSOT (procuration à Sylvain HEBEL)

Excusés**Absents**

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, conformément à l'Article L.2121-15 du Code des Communes.

Lionel MELLA a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES (D.G.A.S.) – DIRECTION DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE – APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET PRINCIPAL

Objet**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES (D.G.A.S.) – DIRECTION DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE – APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET PRINCIPAL****Rapporteur****Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET****Vu** les articles L.1612-12 et L.2121-31 du code général des collectivités territoriales ;**Vu** l'avis favorable de la commission finances en date du 18 mars 2021 ;**Vu** la Note brève et synthétique budget principal et budgets annexes – comptes administratifs 2020.**Exposé**

En application de l'article L.1612-12 du code général des collectivités territoriales, l'arrêté des comptes de la commune est constitué par le vote du conseil municipal sur le compte administratif présenté par le maire après transmission, au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. Le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice. Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut en constater ainsi la stricte concordance avec le compte administratif établi par l'ordonnateur.

Le compte administratif est dressé par l'ordonnateur de la commune, en l'occurrence, le Maire, Madame Catherine JULLIEN-BRECHES.

Les mouvements et résultats du compte administratif 2020 du budget principal peuvent être synthétisés comme suit :

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévisions	40 103 626,76 €	40 103 626,76 €	26 070 654,16 €	26 070 654,16 €	66 174 280,92 €	66 174 280,92 €
Réalisations	33 664 216,24 €	33 800 209,20 €	12 583 044,07 €	14 774 771,16 €	46 247 260,31 €	48 574 980,36 €
Résultat de l'exercice		135 992,96 €		2 191 727,09 €		2 327 720,05 €
Excédent / Déficit antérieur reporté		7 933 402,00 €		2 665 128,29 €		10 598 530,29 €
Résultat de clôture		8 069 394,96 €		4 856 855,38 €		12 926 250,34 €

Le compte administratif 2020 du Budget principal a été envoyé aux membres du Conseil Municipal au format dématérialisé et est consultable au Secrétariat Général.

Annexe

Note brève et synthétique

Proposition

Le conseil municipal, l'exposé du rapporteur entendu, est invité à,

1. **CONSTATER** la concordance des écritures entre le compte de gestion du Trésorier et le compte administratif de l'ordonnateur,
2. **APPROUVER** le compte administratif 2020 budget principal sans réserve ni observation.

Intervention

Monsieur Marc BECHET indique qu'avant de passer à cette série de vote en lien avec cette première délibération, les membres de sa liste voudraient faire une intervention d'ordre général sur leur position quant à ce budget. Ils sont amenés à échanger sur les comptes de 2020, le budget 2021 et déjà mettre en perspective celui de 2022. En cette période particulièrement complexe, difficile, inattendue, dramatique pour beaucoup et notamment sur le plan économique, avec un exercice 2020 tronqué (on le voit en partie sur les chiffres), même si globalement, ils estiment que le budget a été plutôt bien tenu en cette période. Le budget 2021 est un grand saut dans l'inconnu, on le verra par la suite. Ils ont des interrogations sur les chiffres proposés. Le budget 2022 va être très compliqué notamment en terme de ressources. On peut penser aux remontées mécaniques qui généreront aucune ressource sur 2022 par rapport à ce qui n'a pas été réalisé en 2021. C'est donc en responsabilité que les membres de sa liste ont décidé de voter le budget qui est présenté aujourd'hui avec bienveillance mais aussi avec vigilance. Cet engagement ne vaut que sur ce budget 2021 proposé ce soir. Ils garderont à la fois leur liberté d'engagement et d'intervention à chaque fois que cela sera nécessaire.

Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET remercie Monsieur Marc BECHET.

A son retour dans la salle, après le vote de la présente délibération, Madame le Maire fait une présentation de la note brève et synthétique jointe à la présente délibération. Elle précise qu'il n'y a pas de grosses variations par rapport à ce qui a été annoncé lors du débat d'orientations budgétaires.

Amendement

Adoption

Madame le Maire quitte la salle avant la présentation de cette délibération. Elle ne prend pas part au vote.

Conseillers Présents :	19	Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, à Megève.
Procurations :	3	Pour extrait conforme,
Ayant voté pour :	22	Certifiée exécutoire en vertu de la réception de la
Ayant voté contre :	0	présente en Sous-Préfecture par télétransmission le 31
S'étant abstenu :	0	mars 2021 et de sa publication par affichage à la porte de
		la Mairie, le 31 mars 2021.

Le Maire,

Catherine JULLIEN-BRECHES



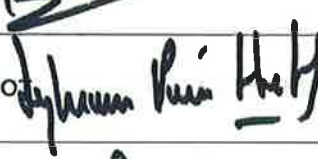
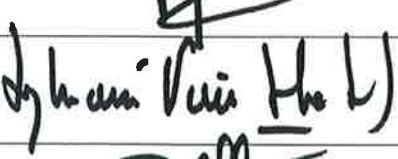
ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES : Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Présentée par Christophe BOUGAULT-GROSSET et délibérée par le Conseil Municipal réuni en session, à Megève, le 23 mars 2021.

Les membres du Conseil Municipal,

Catherine JULLIEN-BRECHES	
Christophe BOUGAULT-GROSSET 	Marika BUCHET 
Laurent SOCQUET 	Pierrette MORAND 
Philippe BOUCHARD 	Annick SOCQUET-CLERC 
Anthony BENNA 	Jean-Michel DEROBERT 
Thérèse MORAND-TISSOT 	Sylvain HEBEL 
Katia ARVIN-BEROD 	Lionel MELLA 
Sophie GRADEL COLLOMB-PATTON 	Jean-Pierre CHATELLARD 
Angèle MORAND 	Christophe BEROD 

Jennyfer DURR	William DUVILLARD
Marc BECHET	Christian BAPTENDIER
Jean-Luc MILLION (Procu	Louis OURS

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture, le **3.1. MARS 2021** et de la Publication le **3.1 MARS 2021**.

A Megève, le **3.1. MARS 2021**

Le Maire,

Madame Catherine JULLIEN-BRECHES





Mairie de Megève
1, place de l'Eglise
BP 23
74120 MEGEVE
Tél : 04 50 93 29 29

**Note brève et synthétique
Compte Administratif 2020
Budget principal et budgets annexes**

I. Propos préliminaires

A. Rappel généraux

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année à laquelle il se rapporte. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

L'arrêté des comptes est constitué par le vote du conseil municipal sur le compte administratif présenté par le Maire après transmission, au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable public. Le compte de gestion et le compte administratif doivent être strictement concordants.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité :

- La section de fonctionnement (gestion des affaires courantes),
- La section d'investissement, qui a vocation à préparer l'avenir.

Afin de permettre d'avoir une vision d'ensemble des comptes de la commune, il est proposé dans la présente note les éléments relatifs aux comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes eau, assainissement, parcs de stationnement, palais et tourisme.

B. Eléments de contexte

Le budget doit répondre au mieux aux préoccupations de la population tout en intégrant les contraintes liées au contexte économique, aux orientations du gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances : prise en compte des effets de la crise sanitaire, ses effets sur l'économie et les dispositifs de relance.

En outre, le budget met en œuvre les objectifs généraux, tournés vers la population permanente et touristique et d'amélioration des services publics, déterminés par l'équipe municipale élue en 2020.

Ce contexte économique incertain appelle donc à la prudence dans la constitution des budgets locaux.

C. Généralités

1. Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et la consommation de fluide des bâtiments, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, ...), à la valorisation du patrimoine immobilier (loyers notamment), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

2. Section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à

moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes :
 - Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement),
 - Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public, à la réfection du réseau d'éclairage public...),
 - Le FCTVA. Le FCTVA est une compensation de l'Etat à la commune, à un taux forfaitaire (16,40%), de la charge de TVA supportée sur les dépenses réelles d'investissement et que la commune ne peut pas récupérer par la voie fiscale.

A cela s'ajoute l'autofinancement que la commune dégage de sa section de fonctionnement.

II. Budget principal

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	123 372,78 €	Charges à caractère général	7 178 078,16 €
Produits services	1 757 723,21 €	Charges de personnel	7 844 557,14 €
Impôts et taxes	26 005 682,27 €	Atténuations de produits	1 248 924,00 €
Dotations et participations	2 531 035,40 €	Autres charges de gestion courante	12 947 859,69 €
Autres produits de gestion courante	1 866 117,06 €		
Total des recettes de gestion courante	32 283 930,72 €	Total des dépenses de gestion courante	29 219 418,99 €
Produits financiers	727 794,31 €	Charges financières	662 166,63 €
Produits exceptionnels	377 603,79 €	Charges exceptionnelles	16 717,77 €
Reprise sur amortissements et provision	39 928,10 €	Dotations aux amortissements et aux prov	25 000,00 €
		Dépenses imprévues	
TOTAL des recettes réelles	33 429 256,92 €	TOTAL des dépenses	29 923 303,39 €
Opérations ordre transfert entre sections	370 952,28 €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	3 740 912,85 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	370 952,28 €	TOTAL des dépenses d'ordre	3 740 912,85 €
TOTAL	33 800 209,20 €	TOTAL	33 664 216,24 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Racettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	729 964,21 €	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	223 486,49 €
Emprunts et dettes assimilées	4 000 000,00 €	Subventions d'équipement versées	2 428 284,88 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations corporelles	3 412 167,19 €
Subventions d'équipement versées	- €	Immobilisations reçues en affectation	- €
Immobilisations corporelles	- €	Immobilisations en cours	2 354 938,60 €
Immobilisations reçues en affectation	- €	Total des opérations d'équipement	1 026 515,87 €
Immobilisations en cours	- €		
Total des recettes d'équipements	4 729 964,21 €	Total des dépenses d'équipement	9 445 393,03 €
Dotations, fonds divers et réserves	2 383 453,74 €	Dotations, fonds divers et réserves	119 852,24 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	- €	Subventions d'investissement	82 750,00 €
Autres subventions invest. Non transf.	- €	Emprunts et dettes assimilées	2 392 127,40 €
Dépôts et cautionnement reçus	77 348,08 €	Compte de liaison: affectation BA	- €
Compte de liaison: affectation BA	- €	Participation et créances rattachées	- €
Participation et créances rattachées	- €	Autres immobilisations financières	150 000,00 €
Autres immobilisations financières	3 821 123,16 €	Dépenses imprévues	
Produits des cessions d'immo	- €		
Total des recettes financières	6 281 924,98 €	Total des dépenses financières	2 744 729,64 €
TOTAL des recettes réelles	11 011 889,19 €	TOTAL des dépenses réelles	12 190 122,67 €
Virement de la section de fonctionnement		Opération ordre transfert entre sections	370 952,28 €
Opérations ordre transfert entre sections	3 740 912,85 €	Opérations patrimoniales	21 969,12 €
Opérations patrimoniales	21 969,12 €		
TOTAL des recettes d'ordre	3 762 881,97 €	TOTAL des dépenses d'ordre	392 921,40 €
TOTAL	14 774 771,16 €	TOTAL	12 583 044,07 €

C. Eléments de compréhension

1. La masse salariale

A l'occasion du précédent mandat et dans un contexte de plus en plus contraint, la direction générale a mis en œuvre le volet ressources humaines du plan d'économie afin de répondre à l'objectif indispensable de maîtrise de la masse salariale tout en veillant au développement, à la modernisation et à l'efficacité de l'organisation des services communaux afin de répondre aux attentes des usagers.

La masse salariale consolidée (budget principal, budgets annexes) s'établit à 13,4M€, en hausse de 0,41% entre 2019 et 2020. Cette hausse est très minime et est inférieure à l'augmentation naturelle de la masse salariale par le GVT (environ 4%). Il s'agit de la traduction des efforts réalisés par les services pour contenir la masse salariale dans le contexte sanitaire de 2020. En l'occurrence, certains recrutements ont été suspendus, les contrats saisonniers ont été interrompus, leur nombre a été réduit pour la saison d'hiver et le nombre d'heures supplémentaires réalisées au cours de l'exercice a été très fortement réduit.

2. Les charges à caractère générale

Les charges à caractère général s'établissent à 7,2M€ en hausse de 6,69% soit 450K€ par rapport au CA2019. Malgré une gestion rigoureuse, ce poste souffre de l'augmentation du coût des énergies (électricité, carburant). Par ailleurs, les dépenses liées aux mesures sanitaires mises en œuvre par la commune (acquisition d'équipements spécifiques, masques...) ont été imputées sur ce chapitre. La commune a également accueilli le criterium du Dauphiné qui a augmenté ce poste. Enfin, la location des bâtiments modulaires visant la relocalisation de la mairie est une dépense de fonctionnement venue augmenter cette ligne.

3. Les subventions aux budgets annexes

Il est nécessaire de rappeler qu'un abondement du budget général à certains budgets annexes, lorsque les règles financières et comptables le permettent, évite d'augmenter de manière démesurée le coût du service ou permet de réaliser des opérations qu'il convient dans un souci de lisibilité comptable d'individualiser.

Des délibérations spécifiques sont adoptées par le conseil municipal visant la mise en place de ces subventions. Elles sont versées de manière échelonnée en fonction des besoins en trésorerie du budget annexe. Le montant définitif peut être inférieur aux estimations votées afin de correspondre aux besoins réels du budget annexe, des économies réalisées et des recettes générées.

En l'occurrence pour l'année 2020, les subventions versées ont été les suivantes :

En €	CA2017	CA2018	CA2019	BP2020	CA2020	Evol CA2019/CA2020
Fonctionnement						
BA PK	367 041,10	150 000,00	200 000,00	380 000,00	200 000,00	0,00%
BA Palais	6 215 942,05	5 729 585,84	5 228 025,79	5 968 480,50	5 961 401,16	14,03%
BA TOURISME	2 603 929,10	2 350 000,00	3 241 356,88	3 752 602,61	3 752 602,61	15,77%
Total	9 186 912,25	8 229 585,84	8 669 382,67	10 101 083,11	9 914 003,77	14,36%

4. Les dépenses d'équipement

Les investissements 2020 ont été réalisés à hauteur de 7,1M€.

Les principaux projets d'investissement engagés ou menés à leur terme en 2020 correspondent aux opérations suivantes :

- Enfance (199K€): équipements scolaire et périscolaire, équipements de sécurité, travaux crèche, réfection école ;
- Administration générale et services publics (1,3M€): équipements fondation Morand Allard, équipements police municipale et de sécurité publique, acquisition véhicules, licences et logiciels, équipements informatiques, équipements et mobiliers de bureau, outillage et équipements pour les services, équipements pour le déneigement, bornes zone piétonne ;
- Voirie et réseaux (4,4M€) : détection de réseaux, inspections d'ouvrages dont ponts, éclairage (SYANE), concession d'aménagement du Paddock, poteaux incendie, fibre optique, éclairage public, travaux et reprise de revêtement route E Rothschild, aménagements RN et rue Général Muffat de St Amour, Feige et Crêt, ch Riglard, réfection des ponts, mobiliers urbains ;
- Patrimoine bâti (679K€) : Extension et rénovation du CTM, travaux de la maison de la montagne, déménagement des services de la mairie, inspection d'ouvrage, réfection électrique, toiture de la ferme de Moutely, inspections d'ouvrages, études et démarrage des travaux réfection de la maison de la montagne, réfection appartements, réfection toilettes publics, travaux appartements ;
- Biens et équipements culturel (80K€) : entretien chapelles du Calvaire, aménagements exposition Willy Ronis, réfection sol salle de musique ;
- Sport et loisirs (283K€): aménagements patinoire centrale, aménagements skate park ;
- Environnement (19K€): plantations, ONF.

D. Endettement

1. Préambule

Il est nécessaire de rappeler que les dispositions du décret n° 2015-1893 du 29 décembre 2015 modifiant la méthode de calcul des ratios financiers pour les collectivités territoriales et les établissements publics bénéficiaires du fonds de soutien créé par l'article 92 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014 doivent être pris en compte aux fins de calcul des ratios relatifs au budget principal de la commune de Megève. Ce décret permet ainsi à ces collectivités, pour le calcul des ratios financiers relatifs à l'endettement, de déduire de l'encours de la dette le montant de l'aide restant à percevoir du fonds de soutien. En l'occurrence, la commune de Megève tient compte, pour le calcul de son montant d'encours à compter du 31 décembre 2015, d'un montant retraité du fonds de soutien alloué à la collectivité s'élevant à 9 701 175,48 €.

La commune tient à préciser que l'endettement important de 2015 correspond à la contrepartie des 20 M€ d'emprunt souscrit dans le cadre de la renégociation de l'emprunt structuré DEXIA et pour lequel il n'a pas été possible d'obtenir un versement du flux en deux fois.

Il est rappelé que la commune a souscrit un emprunt de 4M€ en 2020.

2. Capacité de désendettement

En €	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Endettement du budget principal	34 353 425	52 800 508	50 061 354	19 275 863	17 710 599	16 110 302	18 410 099
+ Endettement du budget annexe de l'eau	4 004 327	3 769 754	3 528 453	3 281 725	3 029 347	2 771 087	2 506 703
+ Endettement du budget annexe de l'assainissement	509 017	425 730	344 886	261 129	186 000	170 500	155 000
+ Endettement du budget annexe des parcs de stationnement	5 516 235	5 157 153	5 813 621	6 383 966	5 930 650	5 466 422	4 996 795
+ Endettement du budget annexe du Palais				27 981 219	26 829 046	25 643 530	24 423 004
= Endettement total (A)	44 383 004	62 153 146	59 748 314	57 183 903	53 685 643	50 161 841	50 491 601
CAF brute consolidée (B)	5 485 563,28	6 153 090,82	5 464 170,15	7 056 490,98	7 075 750,02	7 296 207,83	7 896 909,96
Capacité de désendettement en années (A/B)	8,09	10,10	10,93	8,10	7,59	6,88	6,39

Il est à noter que la CAF Brute consolidée est retraitée des produits des cessions immobilières afin de traduire plus exactement la capacité de désendettement de la commune.

La capacité de désendettement est un ratio de solvabilité qui met en rapport l'épargne brute de la commune et son encours de dette. Elle répond concrètement à la question théorique : en combien d'années la commune amortirait-elle sa dette si elle y consacrait toute son épargne brute ?

Le budget principal :

Capacité de désendettement en années



Le budget consolidé :

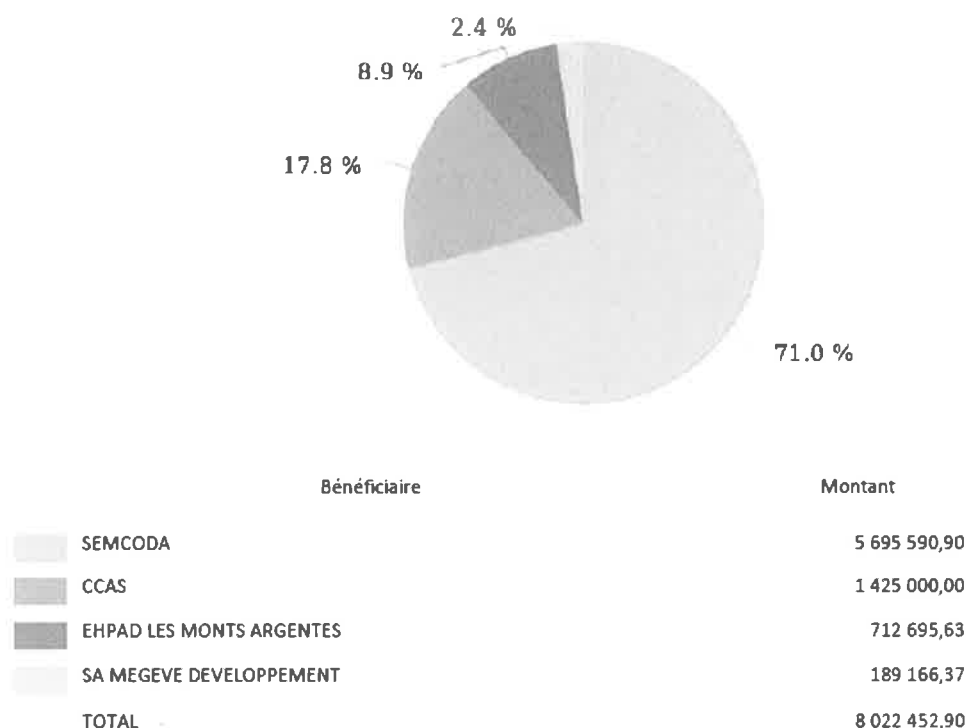
Capacité de désendettement en années



3. Dette garantie

Les garanties d'emprunt entrent dans la catégorie des engagements hors bilan, parce qu'une collectivité peut accorder sa caution à une personne morale de droit public ou privé pour faciliter la réalisation des opérations d'intérêt public. Le fait de bénéficier d'une garantie d'emprunt facilite l'accès au crédit des bénéficiaires de la garantie ou leur permet de bénéficier d'un taux moindre. La collectivité garante s'engage, en cas de défaillance du débiteur, à assumer l'exécution de l'obligation, ou à payer à sa place les annuités du prêt garanti. La réglementation encadre de manière très stricte les garanties que peuvent apporter les collectivités. Seules les garanties d'emprunts sont autorisées aux collectivités locales. L'octroi de garantie d'emprunt donne lieu à délibération du conseil municipal. Les garanties font l'objet de conventions qui définissent les modalités de l'engagement de la collectivité.

Les bénéficiaires sont les suivants :



En 2019, le Conseil Municipal de MEGEVE a émis un avis favorable au recours à l'emprunt par le CCAS de MEGEVE et à la garantie par la commune dudit emprunt pour le financement de la soulte à Demi-Quartier correspondant au rachat par le CCAS DE MEGEVE de la différence entre les deux patrimoines.

III. Budget EAU

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	144 200,83 €	Charges à caractère général	247 146,44 €
Ventes produits fabriqués, prestations	1 131 659,23 €	Charges de personnel	308 648,52 €
Produits issus de la fiscalité	- €	Atténuations de produits	144 278,00 €
Subvention d'exploitation	- €	Autres charges de gestion courante	1 244,04 €
Autres produits de gestion courante	44 048,08 €		
Total des recettes de gestion courante	1 319 908,14 €	Total des dépenses de gestion courante	701 317,00 €
Produits financiers	- €	Charges financières	97 988,96 €
Produits exceptionnels	8 169,49 €	Charges exceptionnelles	4 201,51 €
Reprises provisions semi-budgétaires	1 242,36 €	Dotations provisions et dépréciations	- €
		Dépenses imprévues	- €
TOTAL des recettes réelles	1 329 319,99 €	TOTAL des dépenses	803 507,47 €
Opérations ordre transfert entre sections	26 469,71 €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	419 453,33 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	26 469,71 €	TOTAL des dépenses d'ordre	419 453,33 €
TOTAL	1 355 789,70 €	TOTAL	1 222 960,80 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	- €	Immobilisations incorporelles	30 346,38 €
Emprunts et dettes assimilées	- €	Immobilisations corporelles	168 586,97 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations reçues en affectation	- €
Immobilisations corporelles	- €	Immobilisations en cours	- €
Immobilisations reçues en affectation	- €	Total des opérations d'équipement (APCP)	66 300,01 €
Immobilisations en cours	- €		
Total des recettes d'équipements	- €	Total des dépenses d'équipement	265 233,36 €
Dotations, fonds divers et réserves	- €	Dotations, fonds divers et réserves	- €
Réserves	295 288,69 €	Subventions d'investissement	- €
Dépôts et cautionnement reçus	- €	Emprunts et dettes assimilées	264 384,21 €
Compte de liaison : affectation BA	- €	Compte de liaison: affectation BA	- €
Participation et créances rattachées	- €	Participation et créances rattachées	- €
Autres immobilisations financières	- €	Autres immobilisations financières	- €
		Dépenses imprévues	
Total des recettes financières	295 288,69 €	Total des dépenses financières	264 384,21 €
TOTAL des recettes réelles	295 288,69 €	TOTAL des dépenses réelles	529 617,57 €
Virement de la section de fonctionnement		Opération ordre transfert entre sections	26 469,71 €
Opérations ordre transfert entre sections	419 453,33 €	Opérations patrimoniales	18 474,73 €
Opérations patrimoniales	18 474,73 €		
TOTAL des recettes d'ordre	437 928,06 €	TOTAL des dépenses d'ordre	44 944,44 €
TOTAL	733 216,75 €	TOTAL	574 562,01 €

C. Eléments de compréhension

Les recettes sont attendues en baisse par rapport CA2019. La crise sanitaire ayant conduit à la fermeture des espaces aquatiques du palais et à une occupation moindre de la station. Les charges réelles de fonctionnement sont en baisse en raison d'une diminution de la redevance de l'agence de l'eau (-6,06%).

Les investissements 2020 ont été réalisés à hauteur de 265K€. Ils sont financés à hauteur de 98,57 % par des ressources propres. Le non recours à l'emprunt depuis plusieurs années conduit à constituer un déficit constant d'investissement nécessitant la constitution de réserves rendues possibles par les excédents de fonctionnement.

Les projets d'investissement menés en 2020 correspondent, notamment, aux travaux route E de Rothschild et routes du Coin et de l'Espérance, les travaux rues Charles Feige et du Crêt, les opérations de détection et de réfection de réseaux, les travaux de protection de la ressource et des acquisitions de matériels.

IV. Budget Assainissement

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	- €	Charges à caractère général	1 161 786,48 €
Ventes produits fabriqués, prestations	1 911 144,11 €	Charges de personnel	160 611,02 €
Produits issus de la fiscalité	- €	Atténuations de produits	81 949,00 €
Subvention d'exploitation	- €	Autres charges de gestion courante	5 083,88 €
Autres produits de gestion courante	0,37 €		
Total des recettes de gestion courante	1 911 144,48 €	Total des dépenses de gestion courante	1 409 430,38 €
Produits financiers	- €	Charges financières	5 544,57 €
Produits exceptionnels	1 556,66 €	Charges exceptionnelles	21 547,10 €
Reprises provisions semi-budgétaires	5 083,88 €	Dotations provisions et dépréciations	9 200,00 €
		Dépenses imprévues	- €
TOTAL des recettes réelles	1 917 785,02 €	TOTAL des dépenses	1 445 722,05 €
Opérations ordre transfert entre sections	12 333,53 €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	392 661,73 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	12 333,53 €	TOTAL des dépenses d'ordre	392 661,73 €
TOTAL	1 930 118,55 €	TOTAL	1 838 383,78 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	- €	Immobilisations incorporelles	1 591,80 €
Emprunts et dettes assimilées	- €	Immobilisations corporelles	352 373,60 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations reçues en affectation	- €
Immobilisations corporelles	- €	Immobilisations en cours	268,12 €
Immobilisations reçues en affectation	- €	Total des opérations d'équipement (APCP)	159 279,67 €
Immobilisations en cours	- €		
Total des recettes d'équipements	- €	Total des dépenses d'équipement	513 513,19 €
Dotations, fonds divers et réserves	- €	Dotations, fonds divers et réserves	- €
Réserves	138 635,92 €	Subventions d'investissement	- €
Dépôts et cautionnement reçus	- €	Emprunts et dettes assimilées	15 500,00 €
Compte de liaison : affectation BA	- €	Compte de liaison : affectation BA	- €
Participation et créances rattachées	- €	Participation et créances rattachées	- €
Autres immobilisations financières	- €	Autres immobilisations financières	- €
		Dépenses imprévues	
Total des recettes financières	138 635,92 €	Total des dépenses financières	15 500,00 €
TOTAL des recettes réelles	138 635,92 €	TOTAL des dépenses réelles	529 013,19 €
Virement de la section de fonctionnement	- €	Opération ordre transfert entre sections	12 333,53 €
Opérations ordre transfert entre sections	392 661,73 €	Opérations patrimoniales	- €
Opérations patrimoniales			
TOTAL des recettes d'ordre	392 661,73 €	TOTAL des dépenses d'ordre	12 333,53 €
TOTAL	531 297,65 €	TOTAL	541 346,72 €

C. Eléments de compréhension

Le résultat du CA 2020 est stable par rapport aux années antérieures. Les charges de gestion sont constantes par rapport au CA 2019. La masse salariale est consécutive à la refacturation d'une quote-part du personnel du budget annexe Eau au budget annexe assainissement.

Les investissements 2020 ont été réalisés à hauteur de 514K€. Ils sont financés à hauteur de 88,91% par des ressources propres.

Les projets d'investissement menés en 2020 correspondent, notamment, aux travaux route E de Rothschild et routes du Coin et de l'Espérance, les travaux rues Charles Feige et du Crêt, les opérations de détection et de réfection de réseaux et des acquisitions de matériels.

V. Budget Parcs de stationnement

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	- €	Charges à caractère général	861 211,38 €
Ventes produits fabriqués, prestations	1 513 611,37 €	Charges de personnel	250 720,15 €
Produits issus de la fiscalité	- €	Atténuations de produits	- €
Subvention d'exploitation	200 000,00 €	Autres charges de gestion courante	2,67 €
Autres produits de gestion courante	41 957,02 €		
Total des recettes de gestion courante	1 755 568,39 €	Total des dépenses de gestion courante	1 111 934,20 €
Produits financiers	- €	Charges financières	197 497,55 €
Produits exceptionnels	5 021,80 €	Charges exceptionnelles	2 321,44 €
Reprise sur provisions et dépréciations	- €	Dotations provisions et dépréciations	- €
		Dépenses imprévues	- €
TOTAL des recettes réelles	1 760 590,19 €	TOTAL des dépenses	1 311 753,19 €
Opérations ordre transfert entre sections	94 476,62 €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	615 956,28 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	94 476,62 €	TOTAL des dépenses d'ordre	615 956,28 €
TOTAL	1 855 066,81 €	TOTAL	1 927 709,47 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	390 008,40 €	Immobilisations incorporelles	34 496,50 €
Emprunts et dettes assimilées	- €	Immobilisations corporelles	55 731,27 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations reçues en affectation	- €
Immobilisations corporelles	- €	Immobilisations en cours	- €
Immobilisations reçues en affectation	- €		
Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipements	390 008,40 €	Total des dépenses d'équipement	90 227,77 €
Dotations, fonds divers et réserves	- €	Dotations, fonds divers et réserves	- €
Réserves	- €	Subventions d'investissement	- €
Dépôts et cautionnement reçus	- €	Emprunts et dettes assimilées	469 447,20 €
Compte de liaison : affectation BA	- €	Compte de liaison : affectation BA	- €
Participation et créances rattachées	- €	Participation et créances rattachées	- €
Autres immobilisations financières	- €	Autres immobilisations financières	- €
		Dépenses imprévues	
Total des recettes financières	- €	Total des dépenses financières	469 447,20 €
TOTAL des recettes réelles	390 008,40 €	TOTAL des dépenses réelles	559 674,97 €
Virement de la section de fonctionnement		Opération ordre transfert entre sections	94 476,62 €
Opérations ordre transfert entre sections	615 956,28 €	Opérations patrimoniales	- €
Opérations patrimoniales			
TOTAL des recettes d'ordre	615 956,28 €	TOTAL des dépenses d'ordre	94 476,62 €
TOTAL	1 005 964,68 €	TOTAL	654 151,59 €

C. Eléments de compréhension

Le résultat du CA 2020 est en baisse par rapport au CA 2019. En raison de la crise sanitaire, les parkings ont été moins occupés et des manifestations conduisant à des recettes liées à l'immobilisation de stationnement n'ont pas pu avoir lieu. Ces circonstances conduisent à une baisse de recettes. Les charges réelles de fonctionnement sont stables par rapport au CA 2019.

Les investissements 2020 sont réalisés à hauteur de 90K€. Ils sont financés à hauteur de 409,41 % par des ressources propres.

Les projets d'investissement menés en 2020 correspondent, notamment, à la maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection du parking du village, des équipements d'exploitation (équipement de caisse, barrières) et des interventions sur le serveur de gestion.

VI. Budget Palais

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	6 968,22 €	Charges à caractère général	1 804 719,18 €
Ventes produits fabriqués, prestations	1 842 358,97 €	Charges de personnel	3 232 468,16 €
Produits issus de la fiscalité	- €	Atténuations de produits	- €
Subvention d'exploitation	5 961 401,16 €	Autres charges de gestion courante	1,86 €
Autres produits de gestion courante	44 372,03 €		
Total des recettes de gestion courante	7 855 100,38 €	Total des dépenses de gestion courante	5 037 189,20 €
Produits financiers	- €	Charges financières	809 125,97 €
Produits exceptionnels	4,22 €	Charges exceptionnelles	- €
Reprises provisions semi-budgétaires	- €	Dotations provisions et dépréciations	- €
		Dépenses imprévues	- €
TOTAL des recettes réelles	7 855 104,60 €	TOTAL des dépenses	5 846 315,17 €
Opérations ordre transfert entre sections	128 445,31 €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	1 398 246,45 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	128 445,31 €	TOTAL des dépenses d'ordre	1 398 246,45 €
TOTAL	7 983 549,91 €	TOTAL	7 244 561,62 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	1 643 123,16 €	Immobilisations incorporelles	24 439,56 €
Emprunts et dettes assimilées	- €	Immobilisations corporelles	654 569,85 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations reçues en affectation	- €
Immobilisations corporelles	8 121,72 €	Immobilisations en cours	6 000,00 €
Immobilisations reçues en affectation	- €		
Immobilisations en cours	- €		
Total des recettes d'équipements	1 651 244,88 €	Total des dépenses d'équipement	685 009,41 €
Dotations, fonds divers et réserves	111 980,00 €	Dotations, fonds divers et réserves	- €
Réserves	- €	Subventions d'investissement	- €
Dépôts et cautionnement reçus	- €	Emprunts et dettes assimilées	1 220 525,56 €
Compte de liaison : affectation BA	- €	Compte de liaison : affectation BA	- €
Participation et créances rattachées	- €	Participation et créances rattachées	- €
Autres immobilisations financières	- €	Autres immobilisations financières	- €
		Dépenses imprévues	
Total des recettes financières	111 980,00 €	Total des dépenses financières	1 220 525,56 €
TOTAL des recettes réelles	1 763 224,88 €	TOTAL des dépenses réelles	1 905 534,97 €
Virement de la section de fonctionnement	- €	Opération ordre transfert entre sections	128 445,31 €
Opérations ordre transfert entre sections	1 398 246,45 €	Opérations patrimoniales	35 813,00 €
Opérations patrimoniales	35 813,00 €		
TOTAL des recettes d'ordre	1 434 059,45 €	TOTAL des dépenses d'ordre	164 258,31 €
TOTAL	3 197 284,33 €	TOTAL	2 069 793,28 €

C. Eléments de compréhension

Impacté par la crise sanitaire, le budget palais a fait l'objet d'une importante décision modificative au cours de l'été. Elle a conduit à réduire les dépenses en raison de la fermeture des espaces permettant une réduction des charges. Elle a permis également de tenir compte de la baisse des recettes attendues. Le budget principal a maintenu le versement de la subvention afin de permettre au budget de bénéficier d'un excédent pour gagner en souplesse de gestion.

En conséquence, les recettes réelles de fonctionnement sont en baisse par rapport à 2019 (-26,72%). Les charges à caractère générale ont été maîtrisées (-31,66%) afin de tenir compte de cette réduction des recettes. La masse salariale est en légère baisse (-1,01%) entre 2019 et 2020 malgré l'ouverture des primes. Cela résulte de la réduction des heures supplémentaires (nombre de manifestations plus réduit) et l'interruption ou la non conclusion de contrats saisonniers.

Les investissements 2019 ont été réalisés à hauteur de 745K€. Les projets d'investissement menés en 2020 correspondent notamment à :

- Etudes pour de l'optimisation énergétique et acquisition de matériel (LED par ex),
- Soldes des marchés pour la création de la salle d'exposition,
- Achat surfaceuse,
- Equipements informatiques,
- Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux du palais,
- Acquisition d'outils et d'équipements pour les interventions en régie,

VII. Budget TOURISME

A. Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Atténuations de charges	6 367,63 €	Charges à caractère général	2 399 715,92 €
Ventes produits fabriqués, prestations	563 619,09 €	Charges de personnel	1 579 309,55 €
Produits issus de la fiscalité	- €	Atténuations de produits	- €
Subvention d'exploitation	3 752 602,61 €	Autres charges de gestion courante	1,72 €
Autres produits de gestion courante	708 722,63 €		
Total des recettes de gestion courante	5 031 311,96 €	Total des dépenses de gestion courante	3 979 027,19 €
Produits financiers	- €	Charges financières	1 692,21 €
Produits exceptionnels	9 372,02 €	Charges exceptionnelles	- €
Reprises provisions semi-budgétaires	- €	Dotations provisions et dépréciations	10 000,00 €
		Dépenses imprévues	- €
TOTAL des recettes réelles	5 040 683,98 €	TOTAL des dépenses	3 990 719,40 €
Opérations ordre transfert entre sections	- €	Virement à la section d'investissement	- €
Opération ordre intérieur de la section	- €	Opération ordre transfert entre sections	83 214,95 €
		Opération ordre intérieur de la section	- €
TOTAL des recettes d'ordre	- €	TOTAL des dépenses d'ordre	83 214,95 €
TOTAL	5 040 683,98 €	TOTAL	4 073 934,35 €

B. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Recettes	Montant	Dépenses	Montant
Subventions d'investissement	- €	Immobilisations incorporelles	- €
Emprunts et dettes assimilées	- €	Immobilisations corporelles	89 962,63 €
Immobilisations incorporelles	- €	Immobilisations reçues en affectation	- €
Immobilisations corporelles	- €	Immobilisations en cours	- €
Immobilisations reçues en affectation	- €		
Immobilisations en cours	- €		
Total des recettes d'équipements	- €	Total des dépenses d'équipement	89 962,63 €
Dotations, fonds divers et réserves	- €	Dotations, fonds divers et réserves	- €
Réserves	16 512,71 €	Subventions d'investissement	- €
Dépôts et cautionnement reçus	- €	Emprunts et dettes assimilées	- €
Compte de liaison : affectation BA	- €	Compte de liaison : affectation BA	- €
Participation et créances rattachées	- €	Participation et créances rattachées	- €
Autres immobilisations financières	- €	Autres immobilisations financières	- €
		Dépenses Imprévues	
Total des recettes financières	16 512,71 €	Total des dépenses financières	- €
TOTAL des recettes réelles	16 512,71 €	TOTAL des dépenses réelles	89 962,63 €
Virement de la section d'exploitation	- €	Opération ordre transfert entre sections	- €
Opérations ordre transfert entre sections	83 214,95 €	Opérations patrimoniales	- €
Opérations patrimoniales	- €		
TOTAL des recettes d'ordre	83 214,95 €	TOTAL des dépenses d'ordre	- €
TOTAL	99 727,66 €	TOTAL	89 962,63 €

C. Eléments de compréhension

Impacté par la crise sanitaire, les recettes de fonctionnement sont en baisse par rapport à 2019 (-29,58%). Dans une approche prudentielle, le budget tourisme a fait l'objet d'une importante décision modificative au cours de

l'été. Elle a conduit à réduire les dépenses en raison de la baisse des recettes attendues mais également pour tenir compte de l'impossibilité de réaliser certaines prestations ou animations. Le budget principal a maintenu le versement de l'intégralité de la subvention afin de permettre au budget de bénéficier d'un excédent pour gagner en souplesse de gestion et afin de préparer le rebond touristique.

Au niveau des charges, on note que le chap012 (charges de personnel) est contenu malgré l'ouverture des primes et les recrutements intervenus en 2020. Cela résulte de la réduction des heures supplémentaires (nombre de manifestations plus réduit) et l'interruption ou la non conclusion de contrats saisonniers.

Les investissements 2020 ont été réalisés à hauteur de 90K€. Ils correspondent à l'achat d'équipements pour Toquicimes, des équipements informatiques et du mobilier.